

# RÉUNIONS VIRTUELLES PAR BASSINS

HAGUENAU LE 25 MAI À 9H30  
COLMAR LE 25 MAI À 14H  
MULHOUSE LE 26 MAI À 9H30  
STRASBOURG LE 26 MAI À 14H  
ALTKIRCH ET SÉLESTAT LE 27 MAI À 9H30

CHRISTINE MASSE-GUÉPRATTE  
INSPECTRICE D'ACADÉMIE  
STRASBOURG



RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST



MAI 2020  
Pendant le confinement

# ORDRE DU JOUR

- Accueil et modalités (présentation à distance)
- Lecture éclairée des textes
- prolongements
- Questions

# ACCUEIL

- Utilisation de l'espace d'échange à droite de l'écran (chat)
- Micro et caméra « ouverts » seulement pour intervenir
- Essai
- Inscription
- Format de la réunion favorisant les échanges

# TEXTES ET AGENDA

## 1. Fermeture des écoles et établissements scolaires

À partir du 7 mars pour l'Alsace

À partir du 16 mars pour toute la France

## 2. Continuité pédagogique

Mise en place

Vademecum de la continuité pédagogique mis à jour le 1/04/20

## 3. Protocole sanitaire publié le 3 mai (53 pages)

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

## 4. Ouverture progressive des Ecoles

Circulaire du 4 mai

Organisation

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo19/MENE2011220C.htm>

Accompagnement des personnels

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo20/MENH2011718C.htm>


## 5. Exploitation des ressources du site

<http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/educationmusicale/ressources-pedagogiques/faire-de-la-musique-autrement/#c64949>

# UNE IMPORTANTE COMMUNICATION



# DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

- Courriers, consignes, préconisations des chefs d'établissement
- Courriers de la Rectrice
- Courriers, conférence de presse, FAQ du ministre
- Courriers IA-IPR
  - 8 mars, 17 mars, 10 avril, 27 avril, 14 mai
- Courriers de l'IGESR
  - 19 mars, 18 mai
- mise à jour du site et communication via le compte 
- travail avec l'équipe de réflexion
  - 30 mars, 9 avril, 13 mai,
- Réunions virtuelles diverses
  - Professeurs de lycées, contractuels, fonctionnaires stagiaires, groupe libre, Cadence.

# RÉOUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS

- Le cadre sanitaire
- Le cadre d'accueil: un élève peut être
  - En classe
    - 11 mai pour les écoles
    - 18 mai pour les départements « verts » 6èmes et 5èmes
    - Décision fin mai pour les autres
  - En étude
  - À la maison ou dans le dispositif 2S2C
- Le cadre pédagogique
  - Temps d'échange (sécuriser, écouter, identifier des situations particulières, expliquer)
  - Temps du bilan

# ÉDUCATION MUSICALE ET CONTRAINTES (EDUSCOL)

- <https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html>
- Accueillir et dialoguer : individualisation, empathie, retour au collectif, appartenance à une communauté, faire ensemble.
- Fiches déclinées par niveau et par discipline



### Trois principes pour une approche pédagogique de la reprise dans les EA de la scolarité obligatoire

- Le premier principe est celui de l'accompagnement du retour des élèves au sein de l'École et dans la restauration progressive d'habitudes de travail dans les trois enseignements artistiques. Disciplines de **l'éducation de la sensibilité**, d'expression et de création individuelle et collective autant que de culture, les enseignements artistiques ont notamment un rôle spécifique à jouer dans ce retour à l'École.

- Ceci sous-tend une priorité éthique et sociale qui est donc d'aider à dépasser les traumatismes, sans se confondre avec une forme thérapeutique ;

- Le second principe est de restaurer une **mise en commun salubre**, dans des apprentissages ouverts et intégrateurs, mobilisant expressément la pratique et au bénéfice de la dynamique collective du groupe classe. Si les enseignants des EA ont mis en place la continuité pédagogique, pris de nombreuses initiatives dans ce contexte difficile, les possibilités d'engagement des élèves dans le travail n'auront pas été les mêmes, notamment dans le lien aux pratiques artistiques.

- Cela fonde une priorité méthodologique, avant même toute prescription **« programmatique »**, qui est celle d'un état des lieux des besoins, des difficultés, des appétences des élèves dans chaque EA afin de procéder, localement et en responsabilité, à une forme des choix de « mise à niveau » ;

- Le troisième principe est de mobiliser toute la souplesse des programmes des EA pour **s'adapter** à la nature asynchrone et protéiforme de la reprise. Les **EA ne se travaillent pas de manière cumulative, mais par répétition de pratiques, de notions, de savoirs et de compétences progressivement approfondis, complexifiés, mis en réseaux et étayés** ; en conséquence, les professeurs sont constamment en responsabilité pour décider des parcours de formation qu'ils proposent aux élèves à partir du cadre curriculaire et du contrat que forment les programmes.

- En conséquence, une autre priorité est celle d'engager les professeurs à développer des démarches adaptées à la situation de leurs élèves, aux conditions locales, dans une **approche souple, attentive et évolutive** quant aux techniques mises en œuvre, aux connaissances mobilisées, aux compétences développées.

	Arts plastiques	Éducation musicale	Histoire des arts
Cycle 3	<p><b>Expérimenter, produire, créer</b> Mettre en œuvre un projet artistique</p> <p><b>S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs</b> ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité</p> <p>Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, <b>être sensible aux questions de l'art</b></p>	<p>Chanter et interpréter</p> <p><b>Écouter, comparer et commenter</b></p> <p>Explorer, imaginer et créer</p> <p><b>Échanger, partager et argumenter</b></p>	<p><b>Identifier : donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art</b></p> <p><b>Analyser : dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles</b></p> <p>Situer : relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création</p> <p>Se repérer dans un musée, un lieu d'art, un site patrimonial</p>

#### Recommandations pour la mise en œuvre

- Échanger, partager ce qui aura été vécu, mais du point de vue des EA (participation à tel ou tel défi, action artistique collective distante, visionnements divers proposés par les sites institutionnels, pratiques individuelles...): l'oral et le collectif sont à privilégier pour construire rapidement le sentiment d'appartenance au groupe classe ;
- Dès que possible, remettre les élèves en situation de pratiquer les langages artistiques afin de construire du commun, de retrouver les gestes, les postures et la dimension collective propres à l'École : donner forme, dessiner, assembler, chanter et jouer, décrire, danser... engagent le corps et l'esprit de l'élève.
- Placer à nouveau les élèves en situation d'éprouver des émotions esthétiques, de les partager, et de construire sur celles-ci de nouvelles expériences positives, structurantes et indispensables aux futurs apprentissages.

# Attendus de Fin de 3<sup>e</sup>

La mise en œuvre des programmes d'enseignement en présentiel a été interrompue le 13 mars 2020. Le présent document a pour objet d'identifier les points prioritaires dans la mise en œuvre des enseignements de la classe de 3<sup>e</sup> lors de la reprise annoncée en mai-juin prochain. Dernière année du cycle 4, la classe de 3<sup>e</sup> a pour double ambition de garantir l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et de préparer les élèves à la poursuite d'études aux lycées général et technologique ou professionnel.

Le travail réalisé pendant la période de confinement est varié. Il sera donc important, lors de la reprise, que les apprentissages déjà réalisés soient au préalable identifiés, puis remobilisés / réactivés afin de vérifier et de consolider les acquis des élèves. L'état d'avancement des programmes et leur mise en œuvre relève de la responsabilité de chaque professeur et/ou équipe pédagogique. Les professeurs sont libres des démarches didactiques et des méthodes pédagogiques favorisant les acquisitions eu égard aux profils des élèves accueillis, aux conditions matérielles de reprise dans les établissements scolaires et du nécessaire respect des gestes barrières.

Il s'agira avant tout de répondre au mieux aux besoins des élèves. Cette situation exceptionnelle sera l'occasion d'aborder les questions de liberté, de responsabilité individuelle et collective, de Fraternité qui sont le socle de notre République.

Pour chaque programme d'enseignement, les contenus des thèmes et/ou compétences sont identifiés pour faciliter la reprise et le travail de fin d'année. Des commentaires précisent les éventuelles spécificités disciplinaires.

## Les compétences travaillées des programmes du cycle 4 comme cadre de référence

Il faut considérer que la période de **reprise s'étendra sur une durée plus ou moins longue, mais assurément limitée au 4 juillet, possiblement variable d'un groupe d'élèves à l'autre au sein d'un même établissement.** Il se pourrait que dans une même classe, selon les données sanitaires ou la volonté des parents, des élèves soient en présentiel et d'autres maintenus dans le contexte de continuité pédagogique à domicile.

Pour les EA, il est alors plus adapté et opérant que les compétences travaillées des programmes forment le cadre de référence de la reprise plutôt que les questionnements et des contenus particuliers des programmes. Compte tenu de l'hétérogénéité probable des situations, sont indiquées en gras les compétences principalement mobilisables en classe pour cette période, sans exclusive de toutes les autres, notamment dans le cadre du travail à distance.

Arts plastiques	Education musicale	Histoire des arts
<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Expérimenter, produire, créer</b></li><li>- Mettre en œuvre un projet artistique</li><li>- <b>S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité</b></li><li>- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création</li><li>- <b>Écouter, comparer, construire une culture musicale commune</b></li><li>- Explorer, imaginer, créer et produire</li><li>- <b>Échanger, partager, argumenter et débattre</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Décrire une œuvre d'art en employant un lexique simple adapté</b></li><li>- Associer une œuvre à une époque et une civilisation à partir des éléments observés</li><li>- <b>Proposer une analyse critique simple et une interprétation d'une œuvre</b></li><li>- Construire un exposé de quelques minutes sur un petit ensemble d'œuvres ou une problématique artistique</li></ul>

# ÉDUCATION MUSICALE ET CONTRAINTE (IGESR)

- <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/educationmusicale/toutes-les-actualites/actualite/article/education-musicale-et-protocole-sanitaire/>

## Repères concernant les pratiques artistiques dans le cadre des protocoles sanitaires de la reprise de la scolarité obligatoire

### Fiche éducation musicale et chant choral

#### Préambule

- Des protocoles sanitaires sont fixés pour la reprise de la scolarité dans les écoles et les établissements : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>
- Une circulaire relative à la réouverture des écoles et des établissements est publiée : <https://www.education.gouv.fr/circulaire-relative-la-reouverture-des-ecoles-et-etablisements-et-aux-conditions-de-poursuite-des-303552>
- Cet ensemble est complété sur éducol par des fiches d'accompagnement : <https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html>

Le guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et des lycées comprend une fiche dédiée aux enseignements dits spécifiques (pages 41 et 42). Celui dédié à l'école maternelle et primaire comporte également des fiches thématiques : activités sportives et culturelles, enseignements spécifiques éducation musicale, arts plastiques (pages 43 à 48).

**Ces textes forment le cadre strict, sanitaire et réglementaire, de la reprise scolaire.**

\*\*\*

Les pratiques musicales sont habituellement au cœur de l'enseignement de l'éducation musicale et de l'enseignement facultatif de chant choral dispensés à l'école, au collège et au lycée. Le contexte sanitaire de la « reprise » engage à interroger leurs spécificités éclairées par les protocoles généraux rappelés ci-dessus. Le présent document pose pour l'éducation musicale et le chant choral un ensemble de principes qui devront être rigoureusement respectés dès lors qu'une pratique artistique est engagée, plusieurs d'entre eux pouvant amener les professeurs à ne pas mener certaines pratiques d'ici la fin de l'année scolaire.



# PRATIQUES VOCALES

- Respect absolu du protocole sanitaire
- Possibilité de ne pas conduire de pratiques vocales
- Évaluer chaque situation pour décider avec le CE
- Si pratique il y a (avec masque obligatoire)

- Distance d'au moins 2 mètres entre chaque élève et au moins 4m<sup>2</sup> disponibles pour chacun, ce qui induit qu'une pratique vocale en classe ne peut être menée que par un groupe réduit d'élèves ;
- L'enseignant se tient systématiquement à plus de 2 mètres de l'élève le plus proche ;
- Disposer les élèves en arc de cercle très ouvert, sur un seul rang, afin d'éviter d'éventuelles projections directes de particules (malgré le masque) ;
- Favoriser la circulation d'air afin d'éliminer les éventuelles particules induites par la pratique vocale ; aérer largement au terme de ce moment de pratique. Mobiliser les espaces extérieurs lorsque cela est possible.

# CHANT CHORAL

- Tous les concerts annulés ou reportés
- Toutes les cours facultatifs de chant choral en présentiel annulés
- Les élèves de 3<sup>ème</sup> inscrits à l'EFCC peuvent bénéficier des points supplémentaires pour le DNB (10 ou 20 points)
- Épreuve orale de soutenance du DNB annulée donc le projet de la chorale ne peut pas en faire l'objet



# PRATIQUES INSTRUMENTALES

- Activité ni souhaitable, ni réaliste
  - Transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être réservé au strict nécessaire
  - Toute pratique instrumentale, qu'elle qu'en soit le support est à proscrire
- 
- Percussions corporelles

# ÉVALUATION

- Évaluations menées pendant le confinement ne sont pas prises en compte dans le profil général de l'élève
- Évaluations du 3<sup>ème</sup> trimestre sont prises en compte selon les conditions et les délais d'ouverture
  - Plus l'ouverture est tardive, moins elles auront de sens

# A PROPOS DES EXAMENS:

- FAQ du 17 avril
- FAQ du 5 mai 2020 et
- Visioconférence avec la DEC et les proviseurs
- BO du 30 avril: livret scolaire
  
- <https://www.education.gouv.fr/bac-brevet-cap-bep-bts-2020-les-reponses-vos-questions-303348>

# À PROPOS DU BACCALAURÉAT

- **Bac 2020:**

- annulation de toutes les épreuves terminales au profit du contrôle continu EA Français comprise (moyenne des moyennes trimestrielles)
- Prise en compte de l'**assiduité** de manière globale, période de confinement comprise. Assiduité n'est pas évaluation!
- Même si réouverture au 3<sup>ème</sup> trimestre, non prise en compte des évaluations qui n'auraient aucun sens et qui ne pourraient donner une moyenne
- Non prise en compte des évaluations éventuellement organisées pendant le confinement en distanciel
- Maintien de l'oral de Français en Première (jusqu'à nouvel ordre) dans le respect du protocole sanitaire, avec allègement de la liste des textes
- Appréciations dans les livrets scolaires
- Épreuves facultatives: CC
- Jury de délibérations analyse les notes, les appréciations, les sessions antérieures, énorme travail prévu sur une semaine plutôt que 1 jour habituellement. Poids important des remarques / **appréciations**

- Pour confirmation officielle : Information de dernière minute parue au BO du 28 mai:
  - <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041923734&dateTexte=&categorieLien=id>
- **Lorsque le candidat n'a pas suivi au cours de l'année de terminale d'enseignement correspondant à une épreuve facultative, aucune note ne lui est attribuée au titre de cette épreuve.**

# À PROPOS DES E3C

- Les épreuves communes de contrôle continu 2<sup>ème</sup> session (E3C 2) annulées
- pour l'enseignement de spécialité abandonné en 1<sup>ère</sup> pas encore de date de remontée de la moyenne des moyennes

# À PROPOS DU DNB

- Pas d'épreuves finales (Français, Mathématiques, Histoire et Géographie, Sciences, oral).
- Note attribuée à la place des épreuves sera la moyenne des moyennes trimestrielles dans les disciplines en questions
- Livret scolaire permet de délivrer le DNB
- Brevet comptabilisé sur 700 points (et non 800 points en l'absence de l'épreuve orale)
- Maintien du conseil de classe de 3<sup>ème</sup> trimestre pour l'orientation et remontée de la moyenne des moyennes pour le DNB.

# LES ENSEIGNEMENTS QUE LA CRISE A SOULEVÉS DANS LE CONTEXTE PROFESSIONNEL

## Points positifs

- .

## Points négatifs

- .



# PROLONGEMENTS

- Anticiper la rentrée en mode dégradé...
- ( A ce jour et pour mémo, la loi d'urgence sanitaire prévoit le protocole de lutte contre la pandémie jusqu'au 10 juillet: les protocoles qui imposent des normes pour l'accueil des élèves sont donc valables pour cette période)
- À situation hors norme, réponses hors norme; il ne s'agit pas d'une expérimentation pédagogique mais bien d'une adaptation à une situation exceptionnelle
- Inventer une autre modalité de l'exercice du métier

Merci à tous les contributeurs de la construction d'une intelligence collective; ils ont accepté partager leurs réponses didactiques à la situation du moment (exemples originaux de vidéo, de travaux d'élèves, de tutoriels, de « travail autonome », de jeux, ... postés sur le site

- PAF 2021

# PAF 2021

- L'éducation musicale, avant, pendant et après la classe
- Sonorisation d'un projet musical live et virtuel
- Mathématique et musique
- Séminaire inter-académique
- Préparation capes et agrégation internes
- DNL allemand: interdisciplinarité
  
- Réunion pédagogique
  - par bassins avec atelier
  - classe à dispositif spécifique
  - démos
  - ...

# DIVERS

## Publication au BO 13 février: épreuves de l'enseignement de spécialité ARTS

Une épreuve notée sur 20 en 2 parties

- Une épreuve écrite de 3h30 (compte pour 1/2 de la note)
  - 3 exercices
    - description d'un bref extrait
    - commentaire comparé
    - bref commentaire rédigé d'un ou n documents témoignant de la vie musicale contemporaine
- Une épreuve orale de 30 minutes (compte pour la 1/2 de la note)
  - Interprétation et exposé (15 minutes maximum)
  - Entretien (le temps restant) (document de synthèse de 2 pages maximum est transmis au jury 15 jours avant l'épreuve)
- Une épreuve orale de contrôle de 30 minutes (pratique et commentaire comparé)

# BACCALAURÉAT 2021(ENSEIGNEMENT OPTIONNEL )

- <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo21/MENE2009180N.htm>

Pour l'année scolaire 2020-2021, les perspectives de travail et le corpus d'œuvres de référence retenus sont :

Pour le champ de questionnement : la place de la musique et de ses pratiques dans la société contemporaine.

**Perspectives** : la musique et ses lieux, réception de la musique

**Perspective** : Son, Bruit, Langage

... Pour démêler ces questions - et beaucoup d'autres - il est nécessaire de s'interroger sur l'acception des concepts de son, de bruit et de musique. Ces trois dimensions ne sont-elles pas intimement dépendantes des contextes et lieux de la perception ? Et comment s'accordent-elles à ces deux verbes bien souvent mobilisés lorsqu'il s'agit d'en parler : écouter et entendre ?

## **Œuvres de référence**

- Franz-Joseph Haydn, Quatuor Op. 76 n° 3 (1797) ;

- Maurice Ravel, Boléro (1928) ;

Publicité pour la Honda Civic, réalisation Antoine Bardou-Jacquet, composition Steve Sidwell (2005).

- Des questions?
- NB: Ces précisions, notamment celles liées aux conséquences des exigences du protocole sanitaire sont susceptibles de modifications puisqu'elles lui sont consubstantielles.

- Merci et portez vous bien !

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**



RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST

